



Lettre d'info
Avril 2018



Réseau des
Grands Sites
de France

● Le Réseau fédère les collectivités gestionnaires de Grands Sites de France labellisés et en projet.

● Le Réseau porte le Pôle international francophone de formation et d'échanges des gestionnaires de sites patrimoniaux.

À noter

- Le label Grand Site de France des Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez est renouvelé par décision du Ministre de l'Environnement Nicolas Hulot ! La demande de renouvellement du label avait reçu un avis favorable de la Commission Supérieure des Sites Perspectives et Paysages le 14 décembre 2017.

- Parution d'un "[Guide pratique publicité](#)" réalisé par le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel.

- Les paysages du Salagou sont à retrouver dans l'émission "Silence ça pousse" (France 5), avec une [interview de Gabrielle Bouquet, chargée de mission Grand site au syndicat mixte Grand site Salagou-Cirque de Mourèze](#) (à la 31^e minute).

- Jusqu'au 17 juillet 2018, les ministères de la Transition écologique et solidaire et de la Cohésion des territoires organisent un [débat en ligne sur la ville et les territoires de demain](#). L'objectif est de co-élaborer des "Livrets citoyens" pour guider les politiques publiques.

L'image du mois



Le projet "Escapade nature sans voiture dans les Grands Sites de France" va plus loin cette année avec [un itinéraire à l'échelle de 3 Grands Sites membres du RGSF](#), proches géographiquement (Cirque de Navacelles, Gorges de l'Hérault et Salagou-Cirque de Mourèze) et partageant les mêmes valeurs. © Mehdi Hemart

Agenda

● 1^{er} avril : Acquisitions foncières à la Dune du Pilat

Ca y est ! Après 15 ans d'efforts et 6 ans de procédures administratives et juridiques portées par les élus du comité syndical, avec le soutien de l'équipe du Syndicat, de ses conseillers juridiques, de ses partenaires et des services de l'Etat les espaces d'accueil de la Dune du Pilat deviennent des propriétés publiques ! Le jugement du TGI de Bordeaux fixant le montant de l'indemnité d'expropriation due aux propriétaires des parcelles constitutives de l'espace d'accueil n'ayant pas fait l'objet d'appel ni du Syndicat mixte ni de l'indivision, propriétaire des biens concernés, il est donc définitif et exécutoire. Le Syndicat mixte versera le plus rapidement possible le montant de cette indemnité et ces terrains deviendront ainsi de manière effective un espace public. Le caractère exceptionnel et exemplaire de cette démarche restera le symbole de la valeur de l'action publique pour la préservation des espaces naturels en tant que bien commun. Cette étape est en effet déterminante pour le devenir du Grand Site de la Dune du Pilat et permettra de poursuivre les actions engagées dans le cadre de la 2^{ème} Opération Grand Site. [En savoir plus](https://www.ladunedupilat.com/)

● 2 avril : Pointe du Raz en Cap Sizun

A l'occasion de la réouverture de la Maison du Grand Site de France pour la saison 2018, Armelle Huruguen, vice-présidente du Finistère, nouvellement élue présidente du Syndicat Mixte, a pu rencontrer l'équipe en charge de l'accueil des visiteurs ainsi que le personnel saisonnier, et lancer la première exposition temporaire de la saison "Jean, l'art de mettre le Cap Sizun à la carte". [En savoir plus](https://www.pointeduraz.com/fr/content/rouverture-de-la-maison-du-site)

● 4 avril : Adoption de la Charte de Gouvernance du Grand Site Falaises d'Étretat-Côte d'Albâtre

Cette charte officialise le rôle du Département de Seine-Maritime en tant que structure de gestion du Grand Site et fixe les modalités du partenariat avec les collectivités membres du Grand Site (13 communes et 2 intercommunalités). Elle acte la mise en place du budget de fonctionnement de la structure de gestion, la participation de chacun à ce budget et flèche le financement des premières actions. Avec l'adoption de cette charte, il s'agit pour les collectivités partenaires

d'affirmer leur participation à la démarche et à l'appui de la structure de gestion pour atteindre ensemble les objectifs fixés. **En savoir plus** (<https://www.seinemaritime.fr/docs/dpt-76-remise-charte-de-gouvernance-g-s-etretat.pdf>)

- 4 et 5 avril : Le Réseau des Grands Sites de France aux Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon

Dans le cadre de sa candidature au label Grand Site de France, élus et techniciens du Grand Site ont accueilli Yann Héлары, vice-président du RGSF, et Soline Archambault, RGSF. Au programme de ces 2 jours : rencontre avec tous les élus du territoire, visite de terrain depuis la Côte Sauvage sur la presqu'île de Quiberon jusqu'à la Ria d'Étel, suivie d'une réunion d'échanges autour des projets 2018-2023 et de la préparation des prochaines étapes de la candidature au label. Cette visite permettra au RGSF d'élaborer son avis sur la candidature, en vue de la Commission Supérieure des Sites Perspectives et Paysages qui l'examinera. **En savoir plus** (<http://www.site-gavres-quiberon.fr/>)

- 5 avril : Colloque "Paysage, architecture et identité des territoires ruraux"

Organisé par un nouveau réseau l'"Association des *Nouvelles Ruralités*" (ANNR), ce colloque a été l'occasion pour le RGSF et Bibracte-Mont Beuvray de rappeler le rôle des paysages des Grands Sites de France fondement d'identité territoriale et facteur de dynamique de ces territoires préservés et vivants, et de souhaiter que les parlementaires s'emparent du thème du paysage à l'Assemblée nationale et au Sénat. Jean-Pierre Thibault, inspecteur général au ministère en charge de l'Environnement présentait le **rapport du CGEDD sur les politiques paysagères en Europe** (<http://cgedd.documentation.developpement-durable.gouv.fr/document.xsp?id=Cgpc-CGEUV00246746>) et Régis Ambroise, **collectif du Paysage de l'Après-pétrole** (<http://www.paysages-apres-petrole.org>) était le grand témoin de l'après-midi. **Les interventions sont à retrouver en ligne** (<http://www.nouvellesruralites.org/a-la-une/884/#secondPage>) .

- 6 avril : Camargue gardoise

Le RGSF recevait le Grand Site de France de la Camargue gardoise pour faire un point sur ses prochaines échéances. Ont été abordés l'articulation entre le point à mi-parcours demandée par la CSSPP lors de la labellisation du site en 2014 et le processus de renouvellement du label en 2020, les études de compléments de protections et de confirmation du périmètre du Grand Site, la clarification des attendus des Grands Sites d'Occitanie... Et un très beau projet de résidence d'artiste prévu à l'automne. **En savoir plus** (<http://www.camarguegardoise.com/>)

- 6 avril : Présentation du Grand Site Estuaire de la Charente, Arsenal de Rochefort à Nicolas Hulot

Lors d'une visite à Rochefort, réalisations et projets sur les marais péri-urbains ont été présentés au ministre de la Transition écologique et solidaire. Depuis une trentaine d'années, la Ville de Rochefort, la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan et la LPO se sont attachés à développer les usages et fonctions des marais du méandre de l'estuaire aux abords de Rochefort. Les objectifs sont d'une part de pouvoir cheminer à pied ou en

vélo et d'autre part, d'épurer les eaux de la ville en valorisant les capacités épuratrices de la zone humide. Aujourd'hui, à la faveur de l'Opération Grand Site en cours, de nouvelles affectations des terrains de la Défense au Conservatoire du littoral en 2015 (200 ha) et d'un projet de valorisation d'un musée de l'aéronavale qui était présent sur le site, il s'agit de développer les accès entre la ville et le fleuve par des modes doux, de mettre en valeur le paysage des berges de la Charente, d'interpréter les traces militaires et de restaurer le pastoralisme. **En savoir plus** (<http://www.agglo-rochefortocéan.fr/1005-grand-site.html>)

● 6 avril : Formation des professionnels de l'enseignement

Dans le cadre d'un partenariat entre le CAUE 59 et 62, l'Académie de Lille et le Grand Site de France Les Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez, un stage dédié aux professionnels de l'enseignement a été proposé par les CAUE. Pour clôturer une session de 4 ans liée aux commémorations de la Première Guerre Mondiale, la formation s'est attachée, cette année, à la (Re)naissances de territoires. Les stagiaires ont pu découvrir l'évolution des territoires depuis 100 ans à travers des rencontres de professionnels et la visite de différents sites dont le Fort de la Crèche à Wimereux, et une intervention sur l'évolution du site des Deux-Caps. Des échanges riches avec les enseignants ont conclu cette visite, avec la promesse de revenir accompagnés de collégiens et de lycéens. **En savoir plus** (<http://www.lesdeuxcaps.fr/>)

● 9 avril : Parc national de la Réunion

Réunion avec Jean-Philippe Delorme, directeur du Parc national de la Réunion, et Paul Ferrand, directeur adjoint. Le Parc engage une démarche globale sur l'aménagement du piton de la Fournaise. Après avoir été à la rencontre de Grands Sites et d'autres territoires en métropole durant l'année 2017, le Parc et ses partenaires (ONF, région, département et communes) souhaiteraient s'inspirer de la démarche Grand Site de France et bénéficier de l'expérience du RGSF. **En savoir plus** (<http://www.reunion-parcnational.fr/>)

● 10 avril : La circulation motorisée recule sur le massif du Canigó

A la suite d'une délibération du comité syndical relative au recul de la voiture en deçà de la côte 1.500 m sur l'ensemble du massif du Canigó, le projet d'arrêt de la circulation publique motorisée à l'Esquena d'Ase (1370 m) sur la piste du Llec, principal accès au refuge des Cortalets et au pic du Canigó, a été entériné par les services de l'Etat et l'ONF. La mesure sera donc effective dès cet été. Le refuge des Cortalets est désormais accessible en 2h de marche (contre 10 minutes jusqu'à l'heure), ou via des transports collectifs à la demande avec qui l'ONF et le Syndicat mixte ont noué un partenariat. Une décision courageuse, étape supplémentaire du projet de revalorisation de l'identité du massif porté sans relâche par le Grand Site de France. Lequel a reçu un avis favorable à l'unanimité de la CDNPS sur la candidature au renouvellement du label Grand Site de France pour la période 2018 - 2024. **En savoir plus** (<http://www.canigo-grandsite.fr/>)

- 10 avril : Escapade nature sans voiture dans les Grands Sites de France : immersion en douceur entre le Gard et l'Hérault

"Escapade nature sans voiture" a pour objectif de montrer qu'il est facile d'explorer sans voiture les multiples facettes de paysages emblématiques, et ce depuis chez soi. Le projet va plus loin cette année avec un itinéraire à l'échelle de 3 Grands Sites membres du RGSF, proches géographiquement (Cirque de Navacelles, Gorges de l'Hérault et Salagou-Cirque de Mourèze) et partageant les mêmes valeurs. Cet itinéraire met également en avant des professionnels du territoire engagés dans la préservation des paysages et le tourisme durable. Pour guider le visiteur, Philippe et ses amis, ainsi que Marika et Medhi, sont partis sans voiture s'immerger dans ces trois paysages exceptionnels. Le récit de leur escapade et des informations pratiques détaillées pour organiser son propre séjour sont à retrouver dans un carnet de voyage sur www.escapadenature-sansvoiture.fr (<http://www.escapadenature-sansvoiture.fr/les-escapades-nature-sans-voiture/herault-gard>). Ce projet, élaboré en partenariat avec Hérault Tourisme et le Pays Cœur d'Hérault, est soutenu par le ministère en charge du Tourisme (DGE) et par la Caisse des Dépôts dans le cadre de son partenariat avec le RGSF

- 10 avril : Assemblée générale Fête de la Nature

L'AG, précédée d'une AG extraordinaire, a permis de modifier les statuts de l'association pour supprimer la notion de membre fondateur qui avait perdu de son sens. François Letourneux, UICN, est réélu à la présidence. Le RGSF renouvelé au CA (aux côtés de l'OPIE, l'ARB idf, l'ONF, Noé, EDT, Terre Sauvage et RTE) est élu à la vice-présidence de la Fête de la Nature. Le bilan de l'année 2017 est globalement stable en terme de nombre de manifestations mais avec une visibilité et une affluence légèrement moindre que les années précédentes sans doute en raison des élections présidentielles. Pour 2018, le chiffre des manifestations attendues est supérieur à celui de 2017 porté par un thème fédérateur et un site internet plus ergonomique qui facilite l'inscription des manifestations et rend possible par exemple la recherche de manifestations par région. Pour 2018, l'association prévoit un renforcement de son action de développement au niveau national et international avec le recrutement d'un chargé de mission dans le cadre d'un budget en légère croissance. Le lancement de l'édition 2018 aura lieu le 22 mai. Les Grands Sites de France et tous les acteurs de la Fête de la Nature vous invitent à de multiples activités festives pour "Voir l'invisible" du 23 au 27 mai avec un large programme à retrouver sur www.grandsitedefrance.com (<http://www.grandsitedefrance.com>) et fetedelanature.com (<http://fetedelanature.com/>)

- 10 avril : Comité des Biens français du patrimoine mondial

Réunion du Comité qui a examiné le projet d'inscription du Phare de Cordouan, ainsi que celle des Iles Marquises (Polynésie française), dossier dont Wanda Diebolt, présidente de l'EPCC de Bibracte, est rapporteure avec Thierry Lefebvre d'UICN France. En juillet 2018, le Comité du patrimoine mondial, réuni à Barhein, examinera les candidatures de Nîmes (bien culturel), des Sites funéraires et mémoriels de la première guerre mondiale (Front Ouest), candidature transfrontalière déposée par la Belgique (bien

culturel), ainsi que celle de la Chaîne des Puys faille de Limagne (bien naturel), dont fait partie le Grand Site de France du Puy de Dôme. 2019 pourrait être l'année du dépôt de la candidature des Plages du débarquement 1944 (bien culturel), ainsi que celle des terres et mers australes françaises (bien naturel) et celle des Alpes de la Mer portée par l'Italie (bien naturel).

- 11 avril : "Les patrimoines au service des projets de territoire"

Journée de réflexion et d'échange co-organisée par le Collège territoires et le Collège sites et paysages du CGEDD, à partir d'interventions des services de l'Etat et des Réseaux nationaux (RGSF, Parcs nationaux, et Sites et cités remarquables), ainsi qu'autour des témoignages d'élus de trois territoires à forte valeur patrimoniale : le Cirque de Navacelles, Rochefort (Site patrimonial remarquable) et le Parc national des Calanques. Tous ont très bien montré comment ce qui est trop souvent perçu comme une contrainte peut devenir un formidable levier de développement économique et de cohésion sociale. La synthèse des débats est à paraître prochainement.

- 12 avril : La Baie de Somme devant la CSSPP

La candidature au renouvellement du label Grand Site de France pour la période 2018-2023 a reçu un avis favorable par une CSSPP loin d'être au complet du fait de la grève des trains. Une action conduite dont la qualité et l'ampleur ont été soulignées par le rapport de l'Inspection générale : *la Baie de Somme "fait rêver, ouvre des horizons, grandit celui qui le parcourt. Sa fragilité devant la violence des éléments nous interroge ; le syndicat mixte s'est dès le début placé à la hauteur des enjeux et même si les ambitions dépassent parfois les moyens, on sent qu'il porte un véritable projet. Un projet concret, physique, à travers toute son action, mais aussi un projet humain, orienté vers l'avenir..."*. **Un rapport lisible en ligne**

(<http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/les-avis-a-la-commission-superieure-des-sites-r501.html>) .

- 12 avril : Lancement du Panorama des paysages du Conservatoire du littoral

Le Conservatoire du littoral a mis en ligne sur son site www.conservatoire-du-littoral.fr (<http://www.conservatoire-du-littoral.fr>) le Panorama des paysages du littoral, première encyclopédie numérique dédiée à ce sujet. Grâce à des principes de navigation intuitifs, un fonds iconographique fourni et des notices rédigées par des spécialistes, il propose une immersion au cœur de ces paysages par la consultation en quelques clics de 147 albums. Ceux-ci correspondent aux "unités littorales" qui prennent en compte les différents éléments composant un même territoire : socle physique, patrimoine naturel, paysage, activités et usages. Le Panorama propose une entrée culturelle sur les paysages à partir d'un regard artistique, puis déroule une vision géographique et critique des enjeux d'urbanisation, avant de laisser le lecteur découvrir les diaporamas des séquences paysage du territoire concerné. S'inspirant des atlas régionaux et départementaux des paysages, cet outil éditorial de référence a été pensé pour faire comprendre et partager la beauté, la diversité, la fragilité des paysages littoraux mais aussi l'ampleur des dynamiques et des enjeux à l'œuvre sur les côtes françaises. **En savoir plus**

(<http://www.conservatoire-du-littoral.fr/118-unite-du-littoral.htm>)

- 12 avril : Bilan du partenariat avec le ministère en charge du Tourisme

Le RGSF accueillait le ministère en charge du Tourisme pour évoquer l'année écoulée, celle à venir et le projet Escapade nature sans voiture dans les Grands Sites de France de l'Hérault et du Gard conduit en 2017 avec le soutien du ministère. Une occasion de souligner la convergence des objectifs du ministère avec ceux des Grands Sites de France et de présenter Jérémy Vincent qui succède à Fabienne Gensollen comme chargé de mission Contrats de destination, SPôTT, Montagne, Outre-Mer, Espaces protégés.

- 13 avril : Label Forêt d'exception

Le 21 décembre 2017, la Sainte-Baume est devenue le 52ème PNR. La forêt devrait prochainement être la dixième "Forêt d'exception", après l'avis favorable du comité national d'orientation du label. A terme ce réseau devrait compter 17 forêts domaniales à valeur exceptionnelle engagées dans une gestion partenariale et concertée. L'expérience de ces forêts est capitalisée par l'ONF de façon à irriguer peu à peu l'ensemble de l'établissement. Tirant les enseignements des forêts d'exception, et s'appuyant sur les formations au dialogue territorial organisées par l'Office avec Philippe Barret de Geysler, un ouvrage sur la concertation en forêt domaniale va paraître prochainement. Il devrait largement intéresser l'ensemble des gestionnaires d'espaces naturels. **En savoir plus** (http://www.onf.fr/gestion_durable/++oid++168d/@display_media.html)

- 13 avril : Signalétique en Vallée de la Vézère

Depuis fin 2017, le Grand Site de la Vallée de la Vézère a lancé une démarche sur la signalétique, sur laquelle travaille un comité de Pilotage composé d'élus et de techniciens de différentes collectivités locales (Département, Communautés de communes, Offices de tourisme) ainsi que les services de l'Etat. Celle-ci concerne l'ensemble des panneaux qui pourront à terme être implantés sur le territoire du Grand Site. Plusieurs sujets ont été mis en débat dont notamment les relais d'information des services, les panneaux d'entrée de territoire, la signalisation piétonne et les entrées de villages. Le mois de juin sera consacré à la concertation locale où les socioprofessionnels et la population locale seront invités. L'étude se concrétisera dans un premier temps par la rédaction d'une charte de signalisation ainsi que d'un guide pratique. **En savoir plus** (<https://www.projet-grand-site-vallee-vezere.fr/>)

- 16 avril : Une cave pour les Vignerons Ardéchois à l'Aven d'Ornac

La commune d'Ornac-L'Aven, propriétaire et gestionnaire du Grand Site de France, accueillait dès 1924 la première cave coopérative du département de l'Ardèche. Après une expérience réussie ayant permis à des producteurs régionaux de vendre leurs produits du terroir dans la boutique du site, la commune souhaitait depuis de longues années créer un partenariat avec la viticulture ardéchoise. 10 000 bouteilles ont ainsi rejoint les sous-sols de l'Aven d'Ornac qui bénéficient de conditions idéales pour favoriser le bon vieillissement des vins. Par volonté de préservation de la grotte, les lieux de dégustation et de stockage des vins, situés à 50 mètres

sous terre, ont été sélectionnés en accord avec le comité scientifique. Ces nouveaux espaces sont installés dans une galerie d'accès à l'ancien ascenseur, inutilisée depuis plus de 20 ans. **En savoir plus** (<https://www.orgnac.com/item/428-neovinum-a-l-aven-d-orgnac.html>)

- 17 avril : Dunes de Flandre, Grand Site de France en projet

Dans le cadre de l'Opération Grand Site des Dunes de Flandre, une journée d'échanges techniques a réuni représentants de l'Etat et partenaires du territoire. Elle s'est déroulée en présence notamment d'Isabelle Poulet, chargée des Grands Sites de France au sein du ministère de la Transition énergétique et solidaire, Stéphanie Meerpoel et John Bruneval de la DREAL, Loïc Levin, ABF et de Soline Archambault du Réseau des Grands Sites de France. Cette journée a permis d'évaluer les avancées de la démarche locale (périmètre, programme d'actions, partenariat, gouvernance), de valider les orientations du site et de définir les priorités du programme d'action de l'Opération Grand Site en cours de rédaction.

- 18 avril : Bilan à mi-parcours du label Grand Site de France de la Camargue gardoise

Lors de l'attribution du label Grand Site de France de la Camargue gardoise en 2014, le périmètre retenu a été considéré comme provisoire, et devant être revu et justifié sur la base d'une étude de la valeur patrimoniale du site à échéance de 3 ans. La présentation d'un nouveau périmètre en Commission Départementale de la Nature, des Sites et des Paysages en septembre 2017 aura été complété, le 18 avril dernier, d'un bilan plus global de la démarche, portant en particulier sur la rénovation de sa gouvernance, l'avancée du projet de valorisation du Fort de Peccais et enfin l'étude du fonctionnement du projet emblématique de renaturation du sud du rempart d'Aigues-Mortes. Ce bilan à mi-parcours a été validé par la commission départementale, et constitue un point d'étape important pour le territoire qui candidatera au renouvellement de son label en 2020. **En savoir plus** (<http://www.camarguegardoise.com/>)

- 23 avril : Formation des guides-bateliers du Marais poitevin

Dans le cadre de ses missions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, le PNR du Marais poitevin, gestionnaire du Grand Site de France, propose chaque année des stages "Connaissance du Marais poitevin" destinés aux futurs bateliers dans les embarcadères de Charente-Maritime, Deux-Sèvres et de Vendée. De quoi comprendre et connaître ce territoire complexe et unique qu'est le Marais poitevin pour en transmettre tous ses secrets aux visiteurs. Ces stages sont renouvelés chaque année depuis 34 ans, 2 400 stagiaires ont été formés jusqu'à aujourd'hui sur les 24 embarcadères du Marais poitevin, à raison d'environ 80 stagiaires par an. Trois sessions de formation ont eu lieu lors des vacances scolaires pour les jeunes bateliers qui guideront les visiteurs sur les voies d'eau du Marais. Fort de son succès, le Parc a ouvert pour la première fois une session supplémentaire de formation, permettant ainsi d'accueillir tous les candidats et de conserver des conditions optimales de formation, en petits groupes. **En savoir plus** (<https://pnr.parc-marais-poitevin.fr/formation-du-parc-pour-les-guides-bateliers>)

- 23 avril : Préparation des Rencontres annuelles du RGSF 2018

Réunion de travail avec Martine Vernhes, chargée pour le service de la recherche du MTES (le PUCA) de la coordination des recherches réalisées en 2015-17 sur la contribution des sites exceptionnels au développement local. Un thème qui sera largement abordé lors de l'édition 2018 des rencontres du RGSF, coorganisées par le RGSF, les Gorges de l'Ardèche et l'Aven d'Ornac les 4 et 5 octobre prochains.

- 24 avril : Entretien des falaises en Vallée de la Vézère

Une équipe d'une dizaine de personnes composée d'employés communaux, des personnels des sites de visite, de bénévoles et d'élus de la vallée de la Vézère s'est mobilisée le temps d'une journée pour mettre de nouveau en valeur la falaise du Téoulet à la sortie du village des Eyzies. Cette falaise emblématique et surplombant la route départementale avait déjà fait l'objet d'un dégagement de falaise mécanisé en 2011-2012. Cette année fut l'occasion d'entretenir manuellement le site. La falaise est de nouveau révélée pour le plus grand intérêt des visiteurs.

- 25 avril : Les aménagements se poursuivent sur le site du Pont d'Arc

Un après-midi portes ouvertes était organisé sur le site du Pont-d'Arc dans les Gorges de l'Ardèche afin de présenter les nouveaux aménagements réalisés ces trois dernières années dans le cadre de l'Opération Grand Site de la Combe d'Arc. Parkings, cheminements piétonniers, points de vue : Françoise Gonnet-Tabardel, chef de projet Grand Site, a expliqué comment le chantier a permis de donner un second souffle à ce site touristique qui accueille chaque année 1,5 million de visiteurs. **En savoir plus** (<https://www.ledauphine.com/ardeche/2018/04/25/le-site-du-pont-d-arc-termine-sa-mue>)

- 26 avril : Le Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel sort un "Guide pratique publicité"

Ce guide a pour objectif de sensibiliser les acteurs du Grand Site (socio-économiques et artisans) à la réglementation existante et précise les outils alternatifs qui peuvent être mis en place localement (Signalisation d'Information Locale notamment). Il a été élaboré en lien étroit avec les services de l'Etat, les collectivités locales et divers partenaires tels que le CAUE22. Il comporte également diverses préconisations, partagées avec les Communes, pour tendre à terme vers une homogénéisation de la signalétique sur le Grand Site et conforter son identité/entité. Cette opération de communication et de sensibilisation vient compléter, sur le Grand Site, l'action du Préfet mise en place par la DDTM, qui veille à faire respecter la réglementation en faveur de la publicité sur des secteurs prioritaires costarmoricaains et notamment les routes départementales des deux caps ; et la mise en place d'outils alternatifs tels que la SIL, par les communes et les EPCI. **En savoir plus** (https://www.grandsite-capserquyfrehel.com/index.php?id=89&tx_ttnews%5Btt_news%5D=756&cHash=e923f97bf434fe09331d672a0b970c9d)

- 28 avril : Ouverture de l'exposition temporaire "L'exploit Blériot" à la Maison du site des Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez

Du 28 avril au 4 novembre 2018, la Maison du Grand Site de France située à Audinghen accueille une exposition retraçant l'épopée de Louis Blériot et sa traversée victorieuse de la Manche en avion le 25 juillet 1909, au départ de Sangatte, au pied du Cap Blanc-Nez. Soutenue par le petit fils de l'aviateur et confortée par le soutien des Services du Département du Pas-de-Calais, cette exposition valorise les collections, documents et objets d'habitants du Grand Site de France. **En savoir plus** (<http://www.lesdeuxcaps.fr/La-Maison-du-Site/Espace-de-visite>)

À venir

- 22 et 23 mai : Colloque Icomos France et Icom France **"Comment valoriser l'engouement du public pour le patrimoine ?"** (<http://www.icom-musees.fr/index.php/page/index/Comment-valoriser-l-engouement-des-publics-pour-le-patrimoine>) " dans le cadre de l'année européenne du patrimoine culturel (Dijon)
- 23 au 28 mai : **Fête de la nature** (<http://www.fetedelanature.com/>) sur le thème "Voir l'invisible" (<https://fetedelanature.com/>)
- 25 mai : **"Entre Terre et Eau : Crises sociales et environnementales dans le Delta du Danube à la fin du Néolithique"** (<https://www.orgnac.com/nl/item/423-entre-terre-et-eau.html>) "
- 30 et 31 mai : Assemblée générale du RGSF à Bibracte-Mont Beuvray (30 mai après-midi), suivi d'un atelier thématique (31 mai matin)
- 30 mai au 5 juin : **Semaine européenne du développement durable** (http://evenements.developpement-durable.gouv.fr/campagne/sedd2018?count_evenements=1288&nb_results=0) sur le thème "Villes et Territoires de demain"
- 2 et 3 juin : Le RGSF au week-end sur le tourisme durable **"Changeons d'AIR(S)"** (<https://www.goodplanet.org/fr/domaine/changeons-dairs/>) à la Fondation Goodplanet (Paris)
- 3 juin : Le Syndicat mixte des Gorges du Gardon fête ses 25 ans
- 16 et 17 juin : **Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins** (<http://www.patrimoine-environnement.fr/nos-actions/connaitre/journees-du-patrimoine-de-pays-et-des-moulins/>) sur le thème "L'Animal et l'Homme"
- 29 juin : 25 ans du Syndicat mixte du Grand Site de la Dune du Pilat
- 3 au 8 Septembre : **Permanent European Conference for the Study of the Rural Landscape** (<https://pecsrf2018.sciencesconf.org/>) (Clermont-Ferrand)
- 15 septembre : **Date limite de candidature à la 2^e édition des Palmes du Tourisme durable** (http://www.tourisme-durable.org/espace-presse/item/955-lancement-de-la-deuxieme-edition-des-palmes-du-tourisme-durable?acm=532_121)
- 4 et 5 octobre : 20^{èmes} Rencontres du Réseau des Grands Sites de France (Aven d'Orgnac et Gorges de l'Ardèche) sur les valeurs et bénéfices des paysages d'exception
- 5 et 6 décembre : **Colloque "Territoires de l'après-pétrole, l'atout du paysage"** (<http://www.paysages-apres-petrole.org/>) organisé par le Collectif PAP et accueilli par le Bassin minier

annevouch@grandsitedefrance.com

Siège : Le Grand Pré - 71960 Solutré-Pouilly - France

Copyright photo bandeau : RGSF

Cette lettre d'information est éditée avec le soutien du ministère de la Transition écologique et solidaire, du ministère de l'Economie et des Finances, du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du Groupe Caisse des Dépôts.

Si vous ne souhaitez plus recevoir [cette lettre d'information](#), merci d'envoyer un message à annevouch@grandsitedefrance.com